

LA LETTRE

du légionnaire du Val de Marne

N°4 • Juin 2011

SEMLH 94



Le Mot du Président

L'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2011 a approuvé nos nouveaux statuts à une écrasante majorité, mettant fin à une polémique surprenante et inutile, Qui pouvait croire (ou faire semblant) que l'entraide disparaîtrait de nos missions ? Que serait-il resté de notre société ?

Le général d'armée (2S) Hervé Gobilliard nous a fait l'honneur et le plaisir de participer à notre assemblée générale départementale, le 19 mars 2011 au Fort de Charenton. Dans une intervention de près d'une heure, il a eu l'occasion notamment de redéfinir ce que cela signifiait d'être membre de la Légion d'honneur, et de préciser les objectifs de l'honneur en action. Notre assemblée générale s'est déroulée dans de bonnes conditions, une participation sensiblement équivalente à celle des deux dernières années, une organisation qui donne généralement satisfaction pour ce qui dépend de nous et enfin, ce qui est peut-être l'essentiel, une ambiance amicale.



Cette assemblée me donne cependant l'occasion d'exprimer deux regrets plus généraux. Il est bien évident que les obligations professionnelles, l'âge et les ennuis de santé, les problèmes familiaux ou de transport, peuvent empêcher de participer aux diverses assemblées ou réunions. L'envoi d'un pouvoir ou d'une simple réponse à une invi-

tation n'est cependant pas une contrainte si lourde que plus de la moitié d'entre vous ne s'y soumettent pas. C'est pourtant aussi une manière de participer, une forme de soutien que les membres du bureau et les présidents de comités apprécient.

La présence de notre président national, qui s'était dit prêt à répondre à toutes les questions, me semblait une bonne occasion de poser des questions de fond. Questions sur l'avenir de l'ordre, sur la féminisation, sur les rapports avec les médias... Les questions n'ont porté que sur la vingtaine de footballeurs champions du monde en 1998, sujet rebattu, propre à notre pays. Les anglo-saxons notamment ont compris depuis longtemps ce qu'un champion olympique ou du monde apportait à l'image d'un pays. Au Royaume Uni ils sont anoblis.

Ces petits regrets exprimés, je tiens à dire à quel point j'apprécie les assemblées générales de comité auxquels j'ai le plaisir d'être convié. Elles me confortent dans ma conviction que notre ordre n'est pas galvaudé. Je suis impressionné par la qualité des membres qui y assistent, vieux soldats, fonctionnaires, entrepreneurs, sportifs, employés, artisans de tous niveaux qui ont consacré leur vie à notre pays et au bien commun.

Jean-Paul Kieffer

Nomination du préfet du Val de Marne

Le nouveau préfet du Val de Marne, M. Pierre Bartout, a pris ses fonctions le 30 décembre 2010. Il a remplacé M. Michel Camux, qui, comme ses prédécesseurs faisait partie de notre comité. Le bureau de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'honneur de Créteil est très heureux d'accueillir M. Pierre Bartout. Je profite de cette nomination pour replacer les Préfets dans l'histoire.

Qu'est-ce qu'un préfet ?

Le terme "Préfet" vient du latin "præfectus" qui signifie "placé en tête". Il désigne donc un homme qui est à la tête d'une organisation (gouverneur, intendant, administrateur).

Dès qu'un pouvoir politique existe sur un territoire donné, celui-ci étant trop vaste pour que le chef d'Etat soit présent partout, il délègue son autorité aux préfets qui sont chargés de le représenter.

Napoléon Bonaparte crée la fonction de Préfet en 1800

Devenu Premier Consul à la suite du coup d'Etat du 18 brumaire an VIII (9-10 novembre 1799), Napoléon

Bonaparte réforme en profondeur l'organisation de l'état.

La loi du 28 Pluviose an VIII (17 février 1800) qui organise l'administration du territoire français, institue un préfet dans chaque département. Cette date marquera la naissance du Corps préfectoral. Le préfet est seul chargé de l'administration. L'administration du département est ainsi confiée au préfet, au sous-préfet et au maire.



Dans une circulaire du 21 Ventose an VIII (12 mars 1800) Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur en 1800 et 1801, et inspirateur de cette réforme explique le rôle des préfets. Les premiers préfets sont nommés par le 1^{er} Consul le 11 Ventose An VIII (2 mars 1800). Le gouvernement exige des candidats à la fonction de préfet qu'ils soient des hommes instruits, probes, sages, estimés, laborieux, formés, ayant l'expérience de l'économie politique et de l'administration.

Aujourd'hui encore, les préfets et sous-préfets portent un uniforme brodé de feuilles de chêne et d'olivier, symbole de l'autorité et du souci de la paix publique.

Dominique Corticchiato

Un grand musée (reflet de la grandeur de la France)

Le Musée de la Légion d'honneur, outre sa mission d'ouvrir son musée au public, propose d'autres activités mettant en œuvre des savoir-faire scolaires, en insistant sur les valeurs fondamentales de la citoyenneté.

Il propose trois types d'activités :

- visite découverte où les élèves peuvent visiter librement le musée, avec un audioguide en main.

- parcours thématiques où les élèves visitent une partie du musée avec un conférencier.

- ateliers : les élèves sont préparés par leur professeur, visitent une partie du musée avec un animateur, professeur choisi par le musée de la Légion d'honneur. Ces types d'activités sont proposés essentiellement à partir des CM1 jusqu'à la 3^e.

Ce service pédagogique du musée a pour mission de délivrer un message correspondant aux valeurs communes à tous les citoyens français, à savoir la liberté, la fraternité, la souveraineté du peuple, la justice, la laïcité, l'honneur, la patrie ... la mémoire.

Le musée de la Légion d'honneur souhaiterait devenir un passage obligé de l'apprentissage de la citoyenneté avec comme concept essentiel le «devoir de mémoire».

Pour ce faire, la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur a créé une Convention fixant les modalités d'un partenariat entre le Musée national de la Légion d'honneur et des Ordres de chevalerie avec un établissement scolaire. L'objectif est de familiariser les élèves avec les collections du musée, de relier ces collections avec les différents programmes scolaires

L'ONAC/VG, la maison du monde combattant

Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), l'office national des combattants et victimes de guerre (ONAC/VG), établissement public sous tutelle du ministère de la Défense a été confirmé dans ses missions par le gouvernement et se voit confier des responsabilités supplémentaires à l'égard du monde combattant.

Depuis plus de 90 ans après sa création, il continue d'apporter son soutien moral et matériel à ses 3,5 millions de ressortissants¹ et veille à préserver ce lien unique et privilégié qu'il entretient avec le monde combattant. Il est l'héritier de 3 offices résultant des pertes humaines très importantes lors de la première guerre mondiale

C'est ainsi que successivement apparaissent :

- en 1916, l'Office national qui s'occupe des mutilés et réformés.

- en 1917, l'Office des Pupilles de la Nation destiné à prendre en charge les milliers d'enfants orphelins de guerre.

- en 1926, après la Grande Guerre, l'Office du combattant qui traite les besoins généraux des anciens combattants.

Ces trois organismes fusionnent en 1935 pour devenir l'Office national des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la Nation. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1946, l'Office prend son appellation actuelle : Office national des anciens combattants et victimes de guerre – ONAC/VG – et entreprend de se moderniser afin de s'adapter, notamment, à de nouvelles catégories de ressortissants comme les déportés ou les internés.

La réforme en cours conduit à la suppression progressive d'organismes du ministère de la défense d'ici la fin de l'année

d'Histoire et d'Education Civique, d'éveiller le sens de l'honneur et de la patrie, qui est représenté par les ordres nationaux, tels que la Légion d'honneur et le Mérite national, en mettant aussi l'accent sur les valeurs liées à la citoyenneté. Ce type de partenariat est donc proposé aux collèges et lycées.

Pour le Comité de Vincennes-Fontenay sous Bois, notre action a été de la proposer à un établissement scolaire qui était réceptif à ce genre d'action. Connu, par nos interventions directes dans les établissements vincennois par la présentation de l'Ordre de la Légion d'honneur, M. Alain Levi, principal du collège Françoise Giroud a été contacté par le Secrétaire général de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur afin de signer une convention entre le Musée de la Légion d'honneur et son Collège. Des élèves ont déjà profité de trois conférences portant sur l'Ancien régime, l'épopée napoléonienne, la Première Guerre mondiale. Ils poursuivront cette année par une quatrième conférence sur la Seconde Guerre mondiale et une cinquième sur les Ordres nationaux.

Ce collège, à la fin du cycle, aura bénéficié de cinq conférences dispensées par un professeur d'histoire détaché au musée de la Légion d'honneur. Le nombre de participants ne peut dépasser les 25, encadrés par des professeurs de leur établissement.

Nous sommes actuellement en pourparler avec le directeur de l'école Notre-Dame de la Providence et le proviseur du lycée technique Jean Moulin qui sont intéressés par ce partenariat innovant.

Docteur Jean-Claude Martin, comité 09



2011 et le transfert consécutif de missions nouvelles vers l'ONAC. Cette modernisation permettra notamment d'avoir un point unique d'accueil et de renseignement de proximité à l'échelon du département.

Sa devise actuelle «Mémoire et Solidarité» rappelle que l'établissement public s'investit pleinement :

- dans la préservation des droits matériels et moraux du monde combattant fondée sur le droit à réparation et à des prestations spécifiques,

- dans la transmission des valeurs en particulier celle du devoir de mémoire dans le sentiment national, base du bien-vivre ensemble. En effet, avec d'autres, comme les légionnaires dont beaucoup appartiennent à ce monde, les anciens combattants en sont des acteurs engagés.

- aussi dans la nécessité d'accueillir et d'harmoniser en son sein toutes les générations du feu.

- dans la gestion de l'œuvre nationale caritative du Bleuet de France.

Dans ce contexte, l'ONAC qui gère la synthèse d'un passé et d'un présent joue un rôle important car les valeurs du monde combattant sont celles de la République notamment en ce qui concerne la fraternité d'armes et l'engagement au service du pays. Seul acteur désormais de la mise en œuvre en matière de droit à réparation, il conforte également son action dans l'exercice du devoir de mémoire et relaye dans ces domaines les décisions gouvernementales.

Gérard Dubourdieu

1. Anciens combattants, pupilles de la Nation, victimes d'attentats, harkis, juifs spoliés, veuves de guerre...

L'entraide entre Légionnaires n'est ni virtuelle ni un vain mot !

Après avoir monté, au sein de notre comité 02, notre réseau «entraide» (Entre nous – Aidons-nous), nous avons été sollicité par l'un de nos membres pour un renseignement de placement en maison de Retraite médicalisée.

Au sein de la section du Val de Marne, notre président, le Colonel Kieffer, avait porté à notre connaissance l'existence de contrats entre la SEMLH et deux maisons spécialisées à savoir :

- Les Jardins de Cybèle, résidence du Val d'Osne à Saint Maurice, 94410,
- La Société Tiers-temps au Kremlin-Bicêtre, 94270.

Après renseignements pris par les familles des intéressés auprès de ces deux établissements, il s'est avéré que, médicalement parlant, le cas précis évoqué était trop lourd pour pouvoir prétendre à y entrer.

La famille m'ayant prévenu, j'ai aussitôt pris contact avec le

siège de la SEMLH aux Invalides (M^{me} Vannereau) qui m'a donné la marche à suivre suivante :

«Que la famille se mette en rapport, par le biais de l'Assistance Sociale de l'hôpital où se trouve le patient, afin que cette dernière essaie de trouver la résidence adéquate susceptible de recevoir le futur pensionnaire. Puis dans un deuxième temps, que le Comité se mette en rapport avec le siège de la SEMLH pour qu'un contrat de coopération soit signé entre la SEMLH, notre Comité et l'Etablissement acceptant le malade, et ainsi rétablir officiellement la situation, créée dans l'urgence ».

En tant que président du comité 02, il me semblait normal que tous les autres Comités puissent profiter de ce «tuyau» pour le bien être de tous ceux, pour qui notre rôle d'entraide, nous engage.

Olivier Tollu, comité 02



La Légion d'honneur au collège Albert Cron

Il faut tout d'abord rappeler qu'Albert Cron a été professeur de physique, maire-adjoint du Kremlin-Bicêtre, et qu'il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 29 juin 1933.

L'année dernière en juin, le comité 11 a été invité par les responsables et le principal adjoint M. J.-M. Belvisi du collège Albert Cron au Kremlin-Bicêtre à faire une présentation de la Légion d'honneur.

Cette présentation a été faite devant une bonne cinquantaine d'élèves de classes de 3^e, garçons et filles et quelque uns de leurs professeurs.

Le comité 11 était représenté par Paul Denis, Joseph Magne et Arsène Tchkarian, résistant du groupe Manouchian, qui avait préparé des panneaux illustrant les exposés. Les interventions avaient été préparées et séquencées pour maintenir l'attention des adolescents, en faisant alterner les séquences vidéo, les interventions orales, les questions la présentation des insignes.

Après une courte présentation des intervenants, une première séquence vidéo a traité des généralités et rappelé l'existence et le rôle des récompenses dans l'histoire.

Après quelques questions-réponses d'un auditoire intéressé nous sommes arrivés au point capital de la présentation : la Légion d'honneur, avec une deuxième séquence vidéo et des commentaires.

Il est rappelé sa création par le Premier Consul et sa pérennité, la Légion d'honneur a traversé deux Empires, des Royautés, des Républiques.

Mais plus que sa longévité, l'important sont ses valeurs, l'engagement moral de ses Membres : Honneur et Patrie.

Les conditions d'attribution et les effectifs ont été ensuite indiqués. Puis d'autres décorations importantes ont été rapidement présentées : la Médaille militaire, créée par Napoléon III, et le Mérite national créé par le général de Gaulle.

Enfin les insignes ont été mis en circulation dans l'assistance. Il semble que les filles considéraient les insignes comme des bijoux et les gardaient, ce qui entraînait la protestation des garçons, seul micro-incident de la matinée.

Les questions ont été nombreuses montrant l'intérêt des jeunes pour des sujets importants. Il faut cependant noter leur sensibilité aux médias, à internet qui sont la référence en toute chose.

A l'issue de cette présentation M. Belvisi et les représentants du comité 11 ont été reçus par M. Laurent, député-maire du Kremlin-Bicêtre.

Le comité 11 est satisfait de cette action, remercie M. Laurent et les dirigeants du collège Albert Cron.

Paul Denis, comité 11

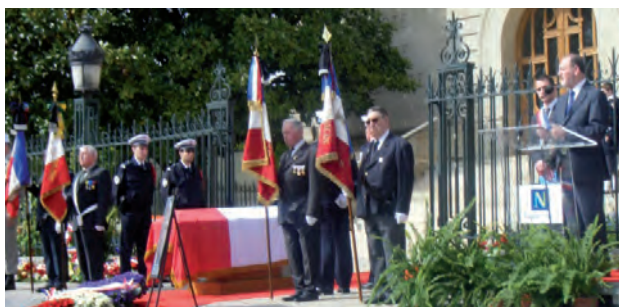


Roland Nungesser nous a quittés

Mardi 5 avril 2011 : obsèques de Roland Nungesser ancien ministre, ancien maire de Nogent sur Marne, ancien président de la SEMLH comité Nogent-sur-Marne.

Un hommage public a eu lieu Place de la mairie de Nogent. La section du

Val de Marne de la SEMLH a été représentée par son président, Jean-Paul Kieffer, qui a ensuite signé le livre d'Or, puis salué et remercié les porte-drapeaux, les commissaires à la Flamme, les invités et les enfants qui ont chanté la Marseillaise. On notait la présence du président du comité de Nogent-sur-Marne Olivier Echappé, du secrétaire départemental Jean-Marie Wagon et de nombreux légionnaires.



Assemblée Générale du 19 mars 2011 au fort de Charenton-le-Pont

Nombreux sont les adhérents qui ont assisté à l'Assemblée Générale 2011 de la SEMLH section du Val de Marne présidée par le président national de la SEMLH, le général d'armée Hervé Gobilliard.

Compte tenu de la période électorale, M. le préfet Pierre Dartout, Christian Cambon, sénateur-maire de Saint-Maurice, Jacques Martin maire de Nogent-sur-Marne, Jean-Marie Bretillon maire de Charenton, Guy Le Doeff maire d'Ormesson, tous chevaliers de la Légion d'honneur, n'ont pu se libérer pour participer à l'Assemblée Générale.

Etaient présents : M. Olivier Zang président de l'ONM, M. Mayer président des Médaillés militaires, M. René président des Palmes académiques. Le général Beaudonnet, président honoraire, et M^{me} Geneviève Mathieu, toujours fidèles.

Tous les membres du bureau se sont exprimés dans le domaine qui leur incombe. M^{me} Marie-France Jourdan a été confortée à vote secret dans sa fonction de trésorière adjointe.

Le général d'armée Hervé Gobilliard, président de la SEMLH a pris la Parole. Après la clôture de l'Assemblée Générale statutaire, la conférence de M. le professeur Michel Balard sur le thème «*Le djihad, des origines médiévales à nos jours*». Un apéritif et un déjeuner se sont déroulés au mess de la Gendarmerie.



J.-M. Wagnon, Secr. départemental, Général Dubourdiou, V.-pdt, Colonel Kieffer, Pdt départemental, Général d'armée Gobilliard, Pdt national, Médecin gal insp. Guilloreau et C. Fortin, V.-pdt, J. Hug, trésorier



Jean-Paul Kieffer avec le conférencier Michel Balard

Ravivage de la Flamme de la Nation

Le jeudi 12 mai 2011, les membres de la Section du Val de Marne de la SEMLH accompagnés de leurs amis ont participé à la cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par le président de la Section le colonel Jean-Paul Kieffer.

La délégation a défilé sur les Champs Elysées jusqu'à l'Arc de Triomphe, porteurs de gerbes en tête suivis des porte-drapeaux et des membres de la section, avant de déposer la gerbe sur la dalle sacrée et le ravivage de la flamme par le président. Le colonel Kieffer et les personnalités ont signé le livre d'Or, puis dans un geste fraternel salué les porte-drapeaux, les commissaires à la Flamme et les invités.



O. Tollu, Gal Dubourdiou, Colonel Kieffer, Ingénieur gal Marchis, Vice-pdt comité 06, D. Corticchiato

Les porteurs de gerbe Dominique Corticchiato, Secrétaire comité 03 et Olivier Tollu, Président comité 02

Ravivage de la Flamme de la Nation par le colonel Kieffer

- **Comité 01. Champigny** : 26 mars 2011, 10 h. : Assemblée Générale à Joinville-le-Pont et déjeuner Visites aux sociétaires en maison de retraite et diffusion du Bulletin n°20, Visite musée légion d'honneur le 26 mai.
- **Comité 02. Charenton** : Projet de visites aux sociétaires en maison de retraite conventionnée et autres.
- **Comité 03. Créteil** : 15 janvier 2011, 10 h. : Assemblée Générale électorale. Maison du Combattant et déjeuner sur place, maison du combattant.
- **Comité 04. Nogent** : 5 mars 2011 : Assemblée Générale, 10 h., Le Perreux-sur-Marne, 94170.
- **Comité 05. Saint Mandé** : 11 janvier 2011 : Galette des Rois et remise de Brevets de la LH.
- **Comité 06. Saint Maur** : 29 janvier 2011 : Galette des Rois, salle de l'A3A à Saint-Maur-des-Fossés. 9 avril 2011 : Assemblée Générale : 10 h 30, mairie de Saint-Maur-des-Fossés, 94100. 8 octobre 2011 : Apéritif de la rentrée et remise de diplômes, A3A à Saint-Maur-des-Fossés.
- **Comité 07. Sucy-en-Brie** : 18 mars 2011 : Assemblée Générale au Centre culturel Paul Valéry du Plessis-Tréville, 94420.
- **Comité 09. Vincennes** : 21 septembre 2011 : Visite du salon de l'hôtel de la Marine.
- **Comité 10. L'Haÿ-les-Roses** : 5 février 2011, 10 h. : Assemblée Générale, Maison de quartier du Petit Robinson, rue de la Cosarde à L'Haÿ-les-Roses, 94240. 25 février : Visite du musée de la Préfecture de Paris, déjeuner amical. En juin visite du musée de Cluny.
- **Comité 11. Cachan** : 5 février 2011, 10 h. : Assemblée Générale, Fort de Bicêtre, 21 av. Charles Gide, le Kremlin-Bicêtre, 94270.

Vie des Comités



Pour mémoire

6, 7 et 8 juin 2011 à Dijon : Congrès national de la SEMLH.

17 mars 2012 : Assemblée Générale électorale 2012 de la Section du Val de Marne.

Légion de Gendarmerie mobile d'Ile de France EM.SAT 94706 Maisons-Alfort.

La LETTRE du Légionnaire du Val-de-Marne
N°4 Juin 2011

Directeur de la Publication : Jean-Paul Kieffer
Rédacteur en Chef : Claude Fortin
Société d'Entraide
des Membres de la Légion d'Honneur

Si vous avez une adresse mail,
merci de la communiquer
à al.guilloreau@wanadoo.fr

Alain Guilloreau



Mouvement des effectifs

Ils nous ont rejoints

Docteur AMELLAL Nadia	Vincennes
Mme AURIOLLE Paulette	Nogent sur Marne
M. AUZAN Jean-Louis	Créteil
Lt Colonel CHAMBERLAND Benoit	Saint Mandé
Mme CORNET Nelly	Cachan
Mme DESBAUCHERON PONTICELLI Nadine	Cachan
M. DRIGO Denis	Cachan
Mme DUPORGE Marie	Nogent sur Marne
M. ERMISSE Gérard	Saint Mandé
Mme GALY Catherine	Charenton
M. GOUIN Guy	Vincennes
M. KLEIN Reni	Cachan
Ingénieur chef Arm LE FLOCH Yves	Cachan
Mme LETARD Marie-José	Charenton
M. PIETRZYK Gilbert	Saint Mandé
Mme RIBOT Mauricette	L'Hay les Roses

Mme RIEHL Suzanne	Cachan
Mme SANCHIS VIGIER Sylvie	Sucy en Brie
M. SILVAGNOLI Jean	Créteil
Mme VIELFAURE Chantal	Cachan

Mutations

Colonel ALGRET Jean-Paul	Charenton
Mme BRIGANT Catherine	Vincennes
M. CHAPPUIS Raymond	Créteil
Colonel CLERC Marc	Charenton
M. GRAVIER Jean Marc	Saint Maur des Fossés
Médecin en chef GUTIERREZ Denis	Saint Mandé
Colonel HABOURDIN Jean-Albert	Vincennes
Général MIRAMON Gilles	Charenton
M. le Préfet ROUYER Christian	Vincennes
Docteur SULMAN Charles	Nogent sur Marne

Nouvelles adhésions du 15 novembre 2010 au 15 mai 2011

Ils nous ont quittés

Cdt BOULONGNE Michel	Vincennes
Mme DAUPHINOT Yvonne	Charenton
M. GENET Jacques	Vincennes
M. HASLER Jacques	Nogent sur Marne
M. HAYS NARBONNE Georges	Nogent sur Marne
M. LACHCAR Elie	Cachan
Mme LE GALL Raymonde	Saint Mandé
Mme LELIEVRE Raymonde	L'Haÿ les Roses
Mme MARTINETTI Edith	Créteil

M. NUNGESSER Roland	Nogent sur Marne
Mme OLLIER Simone	Saint Maur des Fossés
Général PERRIER Jean	Saint Maur des Fossés
Colonel PERROT Pierre	Charenton
M. RIBOT Jacques	L'Haÿ les Roses
Mme SAVEL Ginette	Vincennes
Mme SAVIN Georgette	Charenton
Mme TANGUY Jeanne	Champigny sur Marne
M. TRESARRIEU Henri	Vincennes

Décès du 15 novembre 2010 au 15 mai 2011

Départs de la section

M. Le Préfet CAMUX Michel	Charenton
Général COLIN Jean	Cachan
Colonel DE CASTELBAJAC Benoit	Vincennes
Lt Colonel DELBOS Jean-Francois	Saint Mandé
Mme KERVILLA BOUX Marie-Claude	Charenton
Lt Colonel MABRIER Patrick	Charenton

M. POYET Hubert	Saint Mandé
Colonel SAINT LAUX Jean	L'Haÿ les Roses
M. SALLAZ Jean-Pierre	Champigny sur Marne
Colonel SUSPENE Jacques	Cachan
Colonel TAVEL Laurent	Charenton

Ont été radiés

Mme ANDRE Michelle	Sucy en Brie
Mme CAMUS Annie	Saint Mandé
M. FRECHOU Denis	Charenton

Colonel OBOU Pierre	Charenton
Mme PETIT Pierrette	Vincennes

Pourquoi communiquer son adresse «mail»?

206 sociétaires recevront la Lettre n° 4 que vous êtes en train de lire, en format couleur par mail, en plus de la version postale noire et blanc. Cet essai, s'il s'avère concluant, et c'est à vous de le dire, recherche avant tout une baisse des frais de correspondance et la possibilité de créer des liaisons rapides et de qualité entre les membres des différents comités pour les informations de service réglementaires ou non. Merci à la quarantaine de sociétaires qui ont bien voulu répondre à l'appel de la Lettre du mois de décembre. Des progrès ont été fait, mais nous ne sommes pas encore au 50 % espérés.

Il n'est jamais trop tard pour communiquer la votre, ainsi que vos commentaires éventuels à al.guilloreau@wanadoo.fr.

Comités	Adresses mail par Comité										Total
	01	02	03	04	05	06	07	09	10	11	
Effectifs	64	148	55	90	70	115	75	121	104	99	941
Nombre	28	15	9	11	24	27	30	26	10	26	206
%	0,44	0,10	0,16	0,12	0,34	0,23	0,40	0,21	0,10	0,26	0,22

Comme pour les données du fichier géré par la Section la confidentialité est stricte.